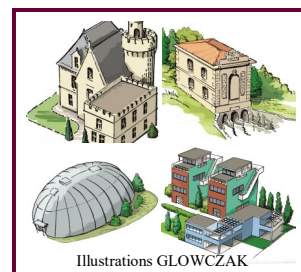




Les Echos de Nos Quartiers

Journal gratuit du Comité de Défense et Fêtes des Quartiers du Monteil



La Bonnette. Le Bourgaill et la Ferme Expérimentale. La Cité Canadienne. La Cité Frugès.
La Cité Pape Clément. La Clairière aux Pins. Le Haut Monteil. Madran. Monbalon 1.
Le Monteil. Le Pape Clément.

N° 78
Décembre 2022

Edito



Chers habitants du quartier,
Pour ce nouveau numéro de notre journal, l'humeur est franchement à l'optimisme. Tout d'abord, car nous préparons en priorité les festivités de Noël, des activités destinées à plaire aux enfants, mais aussi à propager un peu de la magie de cette période dans le cœur des plus grands. Nous espérons bien y réussir avec votre participation. Ensuite, nous préparons aussi notre Assemblée Générale du début de l'année prochaine, qui est toujours un moment fort pour présenter réalisations et futurs projets, et permettre, par la même occasion, des échanges généralement constructifs entre élus et habitants. Et surtout, car nous sommes fiers de l'abandon du projet du CRA sur notre quartier, obtenu grâce à l'opiniâtreté et la mobilisation de nombreux habitants, ce qui nous prouve indéniablement qu'il ne faudrait jamais renoncer à lutter pour atteindre les objectifs qui nous tiennent à cœur.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et à bientôt ! ... (Claudine Fourteau)

Le CRA, mais pas que ?



Depuis le 8 février, votre comité de défense et fêtes des quartiers du Monteil, après avoir pris connaissance que l'état envisageait la construction d'un centre de rétention administrative (CRA) sur notre quartier en pleine zone pavillonnaire, a essayé de mener des actions afin qu'une telle aberration n'est pas lieu. Avec les habitants et avec l'ensemble du mouvement associatif des secteurs de Monbalon et de Madran, votre comité de quartier a participé à la création d'un collectif afin de mener différentes actions. Sans entrer dans les détails, c'est un travail énorme qui a été accompli en neuf mois, et cela par des hommes et des femmes qui n'avaient pas l'habitude de mener de telles actions.

Le 14 novembre le Ministre de l'intérieur après une dernière rencontre avec les élus concernés a indiqué que le centre de rétention administrative ne serait pas créé sur cette zone pavillonnaire à Monbalon et Madran mais dans une zone où il n'y a pas d'habitation. Dans les jours qui viennent différents écrits mettront en avant que cette initiative vient d'eux, mais vous les habitants du quartier du Monteil, de la ville de Pessac avaient vu qui a réalisé des rassemblements sur la passerelle, des manifestations places de la Ve République, des réunions publiques et surtout les signatures de pétition. Aujourd'hui nous sommes à pratiquement 8000 signatures. S'il nous fallait faire une démonstration sur l'utilité des syndicats et comités de quartier sur cette ville, je crois que cette action menée dans une parfaite unité entre les habitants, les élus qu'ils soient de Pessac, de la métropole, de l'Assemblée nationale, et même notre secrétaire d'Etat, c'est tous ensemble que nous avons permis que cette décision soit prise. Le 21 janvier nous allons tenir notre assemblée générale, celle-ci aura lieu à partir de 13h30 à la salle de France. Cette action que nous avons menée en toute démocratie montre combien les habitants ont un rôle à jouer dans leur Quartier. Certes cette année votre comité a travaillé plus particulièrement sur le dossier du CRA mais il n'oublie pas l'ensemble des questions posées concernant la voirie, l'urbanisme, le cadre de vie, etc. lors du journal n°74 bis nous vous avons informé des réponses données par les différentes collectivités. À ce jour l'ensemble de nos propositions sont toujours à l'étude, hormis la suppression des feux au carrefour avenue Pasteur rue du Maréchal Foch qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation. Notre actualité concerne toujours l'agrandissement de notre maison de quartier : malgré toutes les informations que nous avons reçues ce projet reste bloqué, mais aussi la création d'un espace de jeu sur la place du Monteil : ce projet lié au budget participatif après les différentes réunions de concertation, va être réalisé au printemps. Pour l'année 2023 nous espérons que vous tous serez au rendez-vous avec votre association de quartier. C'est pour cela qu'aujourd'hui je lance un appel pour qu'un maximum d'habitants du quartier rejoignent le comité de défense et fêtes du quartier en remplissant le bulletin d'adhésion qui figure dans ce journal. Le nombre d'adhérents dans votre association pourra peser dans les mois à venir sur les dossiers qui vont impacter notre quartier. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année pour vous et pour votre famille. (Jean Claude Juzan)



21 janvier 2023

Poissonnerie le HOMARD

Centre Commercial Arago

33600 PESSAC - Tél : 05 56 45 04 89

 Poissonnerie le homard

Le magasin sera ouvert :

Pour Noël :

Dimanche 18 déc. de 9h à 12h30

Samedis 24 Et 31 déc. de 8h30 à 12h30 et 15h30 à 18h

Le magasin sera fermé : les lundis 19 et 26 décembre, le dimanche 25 décembre et du 1er au 9 janvier 2023 (Congés d'hiver).

Réouverture le mardi 10 janvier 2022 à 8h30.

Fêtes de Noël et jour de l'an

Les commandes seront clôturées

dimanche 18 décembre pour Noël et mardi 27 décembre pour le jour de l'an.



Grand choix d'huîtres

Marennes, Gillardeau, Normandes, Bretagne, Quiberon, Spéciale Cap Ferret & Belon

Grand choix de poissons & coquillages
Homards & Langoustes, Langoustines crues ou cuites, Crabs, bulots, bigorneaux, crevettes.
Saumon fumé Ecossais, caviar, terrines, verrines, feuilletés de St Jacques etc.



2022, année de toutes les reprises

L'année 2022 aura vu la reprise des activités de votre comité. La suspension des interdits du COVID nous a permis de faire : "bas les masques". Nous avons vu alors refluer le sourire sur les visages connus des uns et des autres et retrouvé la convivialité si chère à nos animations.

En voici quelques exemples : la marche nordique est retournée dans les sous-bois alentours, puis à Izeste (64) d'abord en hiver, puis au début du mois de Juin, sur les pentes de l'Ossau. L'activité des Balado a pu reprendre ses promenades en divers lieux : Château viticole et leur cave, Bassin des Lumières et sa belle Exposition sur Venise. Pour les voyages ce fut la sortie le temps d'un W.E aux Bastides où le soleil ne les a pas quittés, un autre WE les amena à Hendaye et les Ventas. Tandis que Belote, Canasta et Bridge pouvaient rejouer leurs séances de cartes, la couture ses ouvrages, ou le Bricolage ses montages. Il y eut aussi de grands moments de convivialité aux portes de l'été avec la soirée Méchoui.



De même que la fête annuelle du quartier est venue ponctuer le mois de septembre. Les cigales de notre bien nommée chorale vont retrouver un chef de chœur, et leurs voix, nous les retrouverons pour le Noël des enfants. Même si les murs de notre chère maison de quartier ne se sont pas agrandis, il fait bon se retrouver et accueillir chacun et chacune dans cette joyeuse convivialité. (Michel ARNAUD)

Cette année le père Noël est de retour au Monteil

Enfin ! Nous pouvons fêter Noël au Monteil avec le comité de quartier et les commerçants partenaires après deux annulations. Le 26 novembre s'est déroulé un atelier de Noël, les enfants ont pu fabriquer un calendrier de l'avent. Après le travail le réconfort, un goûter était offert. Belle réussite, les petits mais aussi les parents ont participé à l'atelier dans la bonne humeur.

Les 10 et 11 décembre la place du Monteil va s'animer. Le samedi est réservé aux enfants. Le Père Noël les promènera dans sa calèche, peut-être même qu'il distribuera des bonbons. En début d'après-midi un spectacle de chansons et d'animations regroupera

les petits sous le chapiteau. L'heure du goûter étant venue, le pâtissier amènera une buche géante à déguster tous ensemble. Quelques stands proposeront des objets de Noël de fabrication artisanale. Une buvette proposera crêpes, chocolat chaud etc. Le dimanche matin, une exposition vente d'art et d'artisanat sera proposée. A midi un apéritif sera offert mais avant la chorale « Les Cigales du Monteil » et les enfants de l'école maternelle du Monteil nous feront chanter des chants de Noël. Pour clôturer ces festivités un repas au restaurant « Les Associés » est proposé sur inscription auprès du comité de quartier. (Annie Castaing et Marie-Thé Vedrenne)

**Animations offertes par Les Commerçants et artisans du MONTEIL et de MADRAN :**

Anna Style Coiffure, J&Y 33, Belisa Confection, Boulangerie du Monteil, Brasserie Les Associés, Petit Casino de Madran, Atelier Micro Portable, Isabelle LEDUC, L'ATELIER C, Magasin VIVA, Pharmacie du Monteil, Sécurité Conduite, ECCZ, POULET BRONZE, la radio ENJOY33 92.6FM

et le Comité des Quartiers du Monteil



**Proprietes-
privees.com**

La nouvelle espèce immobilière

Florence BOUTEILLER

Votre conseillère immobilière près de chez vous

06 49 75 99 61

f.bouteiller@proprietes-privees.com



Voici les numéros des billets gagnants de la tombola de la fête du quartier.

N° 4010-4209-7137-1774-5280-6805-6282-4756-1746-5072-7309-3751-2670-1121-6122-3126-6140-3280-6182-6117-3286-1126-3777-1636-6360
Lots à retirer auprès de Monsieur Jean Claude JUZAN avant le 31 décembre.

Téléphone : 06 32 19 16 39

CRA, neuf mois de lutte pour un accouchement heureux!

Collectif
Crapasla

8 février - 14 novembre
NEUF MOIS DE LUTTE

LE CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE NE SE FERA PAS SUR LA ZONE PAVILLONNAIRE DE MONBALON – MADRAN A PESSAC

Le collectif CRA PAS LA tient à remercier :

Les 8.000 signataires de la pétition qui se sont mobilisés.

Les centaines de participants qui ont manifesté lors des divers rassemblements.

Les commerçants et entrepreneurs des quartiers du Monteil qui se sont mobilisés.

L'ensemble des élus qui ont soutenu le collectif et les habitants des quartiers de Monbalon et Madran.

Grâce à l'unité d'action des uns et des autres, aujourd'hui, une étape capitale a été franchie, le collectif appelle l'ensemble des habitants à rester mobilisés en attendant que la décision du ministre de l'intérieur soit suivie d'effets.

Le collectif CRA PAS LA

Pour cet acronyme CRA (Centre de Retention Administrative) tout un quartier est en ébullition. Ce n'est que le 8 février 2022, au cours d'un conseil municipal que le lieu d'implantation du CRA a été évoqué, et que celui-ci avait été déjà abordé par la préfecture et la municipalité depuis deux ans. Le 15 février, nous avons alerté les habitants des zones concernées par un tract les invitant à venir à une réunion publique qui s'est tenue dans la salle de France. Le 18 février nous avons été reçus en préfecture par Mme la Préfète en présence du Maire de Pessac, afin de connaître le contenu de ce dossier que personne ne voulait diffuser. Le 21 février pour la réunion publique, la salle de France était trop petite et une partie des habitants a été contrainte de repartir, afin de s'informer comment il est possible de construire un centre de rétention si près des habitations (en limite de propriété à moins de 5 mètres des habitations) dans ces zones pavillonnaires. Cet espace que tout le monde croyait non utilisé, a été mis en lumière par des manifestations qui avaient lieu avant dans l'anonymat par exemple le 26 février par l'association des parents d'élèves de l'école maternelle Jacques Cartier qui est toute proche. Le collectif « CRAPASLA » a été créé le 1er mars, afin de réunir les forces des 3 syndicats de quartier concernés, ce collectif s'est réuni tous les mercredis soir afin de suivre l'actualité et pouvoir prendre les dispositions le plus rapidement possible,

cela nous a permis de rester mobilisé et d'organiser des actions fortes et une présence nombreuse des habitants ; manifestation devant la mairie le jour du conseil municipal, sur cet espace soi-disant délaissé, une chasse aux œufs pour les enfants et les parents, des poses de banderoles sur le cheminement doux qui traverse le site et enjambe la rocade, des concours de pétanques... Le cumul des pétitions papier et internet est avec 7780 signatures un engagement ferme afin qu'une future implantation en zone pavillonnaire ne soit possible. Un espoir se dessine, car une rencontre avec les représentants locaux, la préfecture, le ministre, la secrétaire d'état, les députés des 2 circonscriptions, ont permis d'acter le déplacement de ce CRA dans une zone industrielle à la sortie 12, donc avec seuls riverains: une rocade, un cimetière et un bâtiment industriel à construire. Nous devons encore rester mobilisés car les actes notariés ne sont pas encore validés. Nous souhaitons que les deux terrains retrouvent leurs anciennes utilités, pour celui de Madran un parc de type « Espace Boisé à conserver », pour celui de Monbalon une zone de déplacements doux, et une zone de repos, de jeux et détente pour les habitants des quartiers environnants.

Un grand merci à tous pour votre solidarité envers les personnes qui auraient été impactées par ce projet ubuesque.

(Thierry Vedrenne)

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 14 novembre 2022

CRÉATION D'UN CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIVE
DE 140 PLACES À MÉRIGNAC (33)

Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, a réuni ce lundi 14 novembre les parlementaires et élus locaux concernés par la création d'un centre de rétention administrative en Gironde.

Après des échanges constructifs avec Madame Bérandère COUILLARD, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique, Monsieur Eric POUILLAT, député de la 6ème circonscription de Gironde, Monsieur Frédéric ZGANSKI, député de la 7ème circonscription de Gironde, Monsieur Alain ANZIANI, maire de Mérignac et président de Bordeaux Métropole et Monsieur Franck RAYNAL, maire de Pessac, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a décidé la construction de ce centre de rétention administrative (CRA) sur la commune de Mérignac, en proximité de l'aéroport.

Doté de 140 places, il permettra d'augmenter de 70 à 210 places les capacités de rétention dans la région Nouvelle-Aquitaine. Il offrira ainsi des moyens nouveaux pour lutter contre l'immigration irrégulière et renforcer nos capacités d'éloignement, tout en allégeant les missions d'escorte pour les policiers et les gendarmes, en cohérence avec l'objectif de renforcement de leur présence sur la voie publique.

Il s'inscrit dans le plan national de construction de places de CRA prévoyant la création 3000 places de CRA à horizon 2027 une fois votée la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur. Le nombre de places immobilières en centre de rétention administrative est actuellement de 1 859 places. Le nombre de places de locaux de rétention administrative – permettant des éloignements en 48 heures – sera par ailleurs porté à 300 places pour renforcer les capacités de notre dispositif d'éloignement.



Rôtisserie
Tous les Dimanches
9h00 - 14h00
POULET BRONZÉ

Poulet fermier rôti
Pommes de terre fraîches
à emporter

Place du Monteil
A côté de votre boulangerie

Renseignements et commandes :
06 52 11 96 09
contact.pouletbronze@gmail.com

N° 78
Décembre 2022

À RECYCLER

Déchets valorisés
essentiellement en matière

BAC DE TRI

En vrac, vidés, non lavés,
avec bouchon

BORNE À VERRE

En vrac, vidés,
non lavés, sans bouchon,
ni couvercle

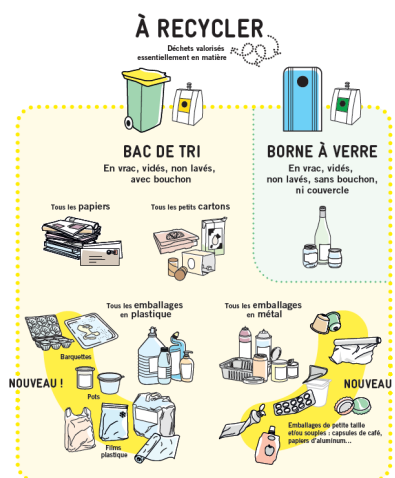
Tous les papiers

Tous les petits cartons

Tous les emballages
en plastiqueTous les emballages
en métal

NOUVEAU !

NOUVEAU !



Les dates à retenir



Dimanche 4 décembre Repas de l'amitié
10 et 11 décembre Noël au Monteil
Samedi 14 janvier Galette des rois
Samedi 21 janvier Assemblée Générale
Samedi 4 mars Atelier carnaval pour les enfants
7 et 14 mars Réactualisation du code de la route
Dimanche 19 mars LOTO
Samedi 8 avril Chasse aux œufs de Pâques

déchets jetés dans le bac noir qui, eux, ne sont pas recyclables à ce jour.



Simplifier les consignes de tri fait partie intégrante de la politique « Déchets : opération réduction » engagée par Bordeaux Métropole depuis 2021. Son objectif : atteindre une réduction de 15 % des déchets ménagers par habitant et par an d'ici 2030, et une valorisation de 65 % des déchets recyclables d'ici 2035.

Le centre de tri de Bordeaux Métropole a d'ailleurs été modernisé et agrandi de façon à pouvoir traiter ces nouveaux flux. Bien sûr, cette évolution ne doit pas nous faire oublier que le « meilleur » déchet est celui qui n'existe pas. (Martial Mouflin)



Bulletin d'adhésion individuel

Nom prénom.....

Adresse.....

Téléphone

Email

Date de naissance

Désire adhérer au Comité de défense et Fêtes des quartier du Monteil et joins mon règlement à envoyer à : **Comité du Monteil 13 rue Henry Frugès 33600 Pessac**

Tarifs 2022

Habitants du quartier	Habitants en dehors du quartier
6€	10€



Comité de Défense et
Fêtes des Quartiers du
Monteil

Un Comité au service du Monteil

13 rue Henry Frugès - 33600 PESSAC
www.comite-monteil.fr

Téléphone : 06 79 64 00 34 pas de SMS
Messagerie : contact@comite-monteil.fr
ou jean-claude.juzan@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean Claude Juzan
Conception Réalisation : Martial Mouflin
Comité de rédaction : Annie Castaing, Claudine Fourteau, Jean Claude Juzan,
Dominique Lacoste, Martial Mouflin, Marie-Thérèse Vedrenne, Michel Arnaud,
Manuel Montes Thierry Vedrenne **Crédit photos** : Comité du Monteil, comite-monteil.fr et GLOWCZAK, graphiste, Illustrateur à Mérignac, glowczak.com
Imprimés à 2600 exemplaires par l'imprimerie Gautier à Pessac



18 avenue Claude Chappe - Zone Magellan - 33600 Pessac

05 56 46 29 18
imp.afgautier@wanadoo.fr

Dépliants, brochures, flyers,
chemises, affiches, PLV,
travaux de ville
(liasses autocopiantes,
enveloppes, cartes...)

IMPRIM'VERT®

